

Appel à contributions au numéro 2 de la revue
Réflexions Économiques

Thème : L'économie de la santé : couverture sanitaire universelle, santé, accès aux soins et développement économique

Motivation

La santé est une composante du bien-être des individus et un facteur déterminant du développement économique. A la suite de Gary Becker (1984) qui montre le rôle du capital humain et de son investissement, notamment dans l'éducation, sur le développement économique, Michaël Grossman (1972) s'intéresse à la santé et se pose la question du rôle de l'éducation sur la santé (1972 ; 1975). Il montre que la complétude de la durée légale de la scolarisation est fortement corrélée au niveau de santé des individus. Mais si l'éducation a un effet positif sur la santé – un niveau d'éducation élevé permet de comprendre les enjeux de la prévention et d'adopter un comportement qui réduit les risques (manger de façon équilibrée en prévention de l'obésité ou se laver les mains régulièrement et se tenir à distance comme préconisé tout récemment dans le cas du Covid-19) – la santé joue également sur l'apprentissage et la durée de la scolarisation : une mauvaise santé peut entraîner une baisse de l'attention et induire des mauvaises performances scolaires, comme dans le cas du paludisme par exemple (Thuillez, 2009).

L'invalidité due à la maladie n'agit pas seulement sur les performances scolaires, elle agit aussi au niveau microéconomique, sur la productivité du travail et sur l'absentéisme ce qui peut conduire à des pertes de revenu (Audibert, 1986). Au niveau macroéconomique, Barro et Lee (1994) et Bloom et al (2004) montrent que la santé a un effet sur la croissance économique.

Au-delà de l'amélioration du bien-être de chacun, investir dans la santé est un enjeu économique (impact sur le développement), mais aussi un enjeu financier (quel financement optimal de la santé ? Et quand doit-il être opéré ? en amont (prévention) ou en aval (dépenses pour les soins). Les individus chercheront à restaurer leur santé en exprimant une demande de soins par l'accès aux services de santé. Au niveau des Etats, les politiques de santé doivent permettre de tendre vers la couverture sanitaire universelle. Celle-ci s'entend comme : « *une situation dans laquelle toutes les personnes et toutes les communautés bénéficient des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières. Elle englobe la gamme complète des services de santé essentiels de qualité, qu'il s'agisse de la promotion de la santé, de la prévention, des traitements, de la réadaptation et des soins palliatifs* (OMS, [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc))».

Le concept de CSU implique du côté de la demande, l'absence de barrières (géographique, financière, culturelle) à l'accès et du côté de l'offre, la présence de ressources humaines et matérielles suffisantes et de qualité et la mise en place de politiques préventives efficaces et efficientes.

Se pose alors la question du mode de financement de la santé : gratuité totale ou partielle, subventions, mutualisation du risque par l'assurance obligatoire, volontaire ? En consacrant à la santé des ressources humaines et financières importantes, les Etats cherchent à améliorer le

La Revue *Réflexions Économiques*

bien-être des individus, à réduire la mortalité et les invalidités tout en leur évitant des dépenses catastrophiques. Les résultats sont hétérogènes, pour un même pays où les inégalités persistent et d'un pays à l'autre, où certains font mieux avec des moyens quasi identiques.

L'objet de ce numéro de la revue *Réflexions Économiques* est de contribuer à une évaluation et une analyse de la situation à la fois au Maroc et dans les pays qui pourraient servir de référence pour l'appréciation comme pour la compréhension des enjeux et des mécanismes qui expliquent la performance des Etats vers la CSU.

Les analyses auxquelles sont conviés les auteurs pourraient avoir un caractère théorique et/ou empirique. L'objectif est de parvenir à des propos bien argumentés *policy-oriented* (ayant des implications de politique publique claire), dans le sens où l'esprit de la revue consiste à nourrir le débat public et in fine de servir à l'éclairage de la décision publique. Les auteurs sont invités à proposer des articles originaux ou des articles (sous forme de note de lecture) synthétisant des rapports ou des contributions originales.

Conformément à la ligne éditoriale de la revue, ce numéro vise un lectorat/auditoire aussi large que possible. De ce fait, les articles à soumettre devront tenter de :

- i) Minimiser les aspects techniques ;
- ii) Développer un argumentaire bien fondé ;
- iii) Proposer, idéalement, des recommandations opérationnelles de stratégies au niveau des politiques publiques de santé.

Une attention particulière sera portée aux expériences internationales des questions traitées, dans une optique de comparaison aussi bien pour les diagnostics que pour les stratégies et leurs performances.

De dix à quinze pages chacun, une douzaine d'articles seront retenus pour ce numéro.

Les réflexions développées pourront porter sur différents aspects tels que :

- Les déterminants socioéconomiques de la santé
- Les liens entre éducation et santé
- Les inégalités de santé et leurs causes
- Les modes de financement de la santé et les inégalités d'accès aux soins
- L'accès aux soins et ses déterminants
- Les obstacles au et/ou les conditions du développement de l'assurance maladie obligatoire/volontaire
- Protection financière et couverture universelle
- Protection financière et accès aux soins
- Les liens entre le développement de l'assurance maladie et la santé
- L'efficacité des dépenses de santé
- L'évaluation des politiques publiques en matière de prévention des maladies
- Les rendements de la santé au niveau des individus comme au niveau macroéconomique
- La contractualisation au sein des établissements de santé et performance de l'offre de santé
- Incitations /paiement à la performance et qualité des soins
- L'efficacité des unités hospitalières (on invite les chercheurs qui ont appliqué les méthodes DEA par exemple...)

Cette liste n'est pas limitative.

La Revue *Réflexions Économiques*

Les éditrices en charge de ce numéro sont :

Martine AUDIBERT, Directrice de recherche émérite CERDI-CNRS, Senior Fellow FERDI, Clermont-Ferrand.

Contact : martine.audibert@uca.fr

Safia FEKKAKLOUHAIL, Post-doctorante au Centro Studi Di Politica Internazionale (CeSPI), Rome, Docteur en Sciences Économiques de l'Université Hassan II de Casablanca.

Contact : safia.fekkak@gmail.com

Les articles soumis feront l'objet d'une évaluation par deux rapporteurs.

La décision du comité de rédaction sera fondée sur les appréciations de ces rapporteurs.

Soumission des articles et calendrier

Les articles, sous la forme recommandée par la revue (voir les consignes : www.refeco.org) devront être soumis par voie électronique aux éditrices de ce numéro.

Veillez mentionner dans « l'objet » des messages que l'article est soumis dans le cadre du numéro 2 de la revue RefEco.

Date limite de soumission des articles : **13 novembre 2020**.